

Montréal, le 15 mai 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Philip Thibodeau, avocat
Énergir, s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET : Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026
Dossier Régie de l'énergie : R-4334-2026

Maître Thibodeau,

La présente fait suite à votre lettre du 14 mai 2026 par laquelle Énergir demande un délai pour déposer ses réponses à la demande de renseignements no 1 de la Régie dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise Énergir à déposer ses réponses à la demande de renseignements no 1 **au plus tard aujourd'hui à 16 h. Il est toutefois impératif que ce délai additionnel soit respecté.**

Veuillez agréer, Maître Thibodeau, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss